

Les Conditions Générales de Vente : Terra & Arte

Terra & Arte

Dominique Arces

14 rue du vert coteau

57330 Entringe

Importateur- distributeur

Tél. gsm 00/336 80422332

Tél. Fixe 00/333 82552227

N° Siret: 518 834 882 00012

Conditions Générales de Vente

L'ensemble des informations est présenté en français. L'acheteur déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

Article 1 : Intégralité

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, l'acheteur est réputé accepter sans réserve l'intégralité des dispositions prévues dans les conditions générales de vente. Aucune condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés ou remis par l'acheteur ne pourra s'intégrer aux présentes, dès lors que ces documents seraient incompatibles avec ces conditions générales.

Article 2 : Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et les obligations de Terra & Arte et de l'Acheteur, dans le cadre de la vente des produits.

Article 3 : Documents contractuels

Le présent contrat est formé par les documents contractuels suivant, par ordre hiérarchique décroissant :

- Les présentes conditions générales de vente ;
- Le bon de commande.

En cas de contradiction entre les dispositions contenues dans les documents de rang différent, les dispositions du document de rang supérieur prévaudront.

Article 4 : Durée d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à partir de la date de signature du bon de commande. Elles sont conclues pour la durée nécessaire à la fourniture de produits demandés, jusqu'à l'extinction des garanties dues par la société Terra & Arte. Terra & Arte se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis ses conditions générales de vente.

Article 5 : Signature électronique

Le « Double-clic » de l'acheteur au titre des conditions générales de vente constitue une signature électronique entre les parties. Cette signature électronique a la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.

Article 6 : Caractéristiques des produits proposés

6.1 Type de produits alimentaires issus de cultures biologiques, certifiés contrôle et certification selon le règlement CEE 200092/91, et I.M.C (institut méditerranéen de certification) gestion de la qualité.

Adresse de la coopérative agricole biologique

La terra e il cielo

60011 Piticchio di Arcevia(AN)

Tel: (0039)0731981906

<http://www.laterraeilcielo.it>

Produits alimentaires Italiens : huile d'olive

Adresse du moulin à huile

Oleificio Rosa di Mattiacci Fanni

60011 Piticchio di Arcevia(An)

Tel/fax: (0039)0731981283

Tous ces produits provenant de la région Marche en Italie.

6.2 Catalogue :

Les photos, textes, propos, informations sur produits sont donnés à titre indicatif dans le catalogue Terra & Arte. Ils n'ont aucune valeur contractuelle, et n'engagent en rien la société Terra & Arte en cas d'erreur. Les photographies de produits sont les plus fidèles et représentatives possibles, mais elles ne peuvent en assurer la parfaite similitude avec le produit offert, surtout du point de vue des couleurs. Les produits sont vendus dans la limite des stocks disponibles. Chaque produit est accompagné d'un descriptif dressé par le fournisseur. La société Terra & Arte présente sur site Internet, les produits qu'elle commercialise, avec les caractéristiques nécessaires permettant de respecter l'Article L 111-1 du Code de la Consommation. Cet article prévoit que l'acheteur potentiel peut connaître, avant sa passation de commande définitive, les caractéristiques essentielles des produits qu'il désire acheter.

Article 7 : Commande et confirmation de commande

7.1 La confirmation de commande se fait sur le site Internet de Terra & Arte, en téléchargeant les conditions générales de vente <http://www.terraearte.eu>

7.2 Identification : L'acheteur doit remplir l'article 24 et l'article 25 figurant sur Les C.G.V sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées requises.

7.3 Bon de commande L'acheteur doit remplir le bon de commande qu'il peut télécharger sur le site internet, ou fourni par Terra & Arte, en spécifiant toutes les références des produits choisis.

7.4 Les informations et renseignements communiqués par l'acheteur lors de la commande n'engagent que lui. En cas d'erreur de saisie, Terra & Arte ne saurait être tenue responsable des conséquences que cela engendrerait et de l'impossibilité

de livraison. La présente clause est applicable en cas de retard ou d'erreur de livraison. Dans ce cas précis, tous les frais engagés par Terra & Arte pour la réexpédition de la commande seront entièrement à la charge du consommateur.

7.5 Validation de la commande L'acheteur doit valider sa commande après l'avoir dûment vérifiée. La vente sera réputée conclue à la date à laquelle l'acheteur recevra l'accusé réception de sa commande.

7.6 Acceptation des conditions générales de vente .La confirmation de la commande vaudra acceptation des conditions générales de vente, la reconnaissance d'en avoir eu une parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achats ou d'autres conditions.

7.7 Preuve L'ensemble des données fournies et la confirmation de celles-ci vaudront preuve de la transaction. Il est donc conseillé à l'acheteur de conserver tous les documents relatifs à cette commande, jusqu'à la fin de l'exécution de celle-ci et à la fin de la période de garantie des produits achetés. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

7.8 Confirmation de la commande : Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation, par e-mail, par Terra & Arte au plus tard au moment de la livraison, ou, à défaut, à l'adresse indiquée par l'acheteur sur le bon de commande.

Article 8 : Preuve de la transaction

Les registres informatisés sont considérés comme des preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. Par contre les bons de commandes et les factures sont archivés sur des supports papier fiables et durables, pouvant être produit à titre de preuve.

Article 9 : Prix

Les prix indiqués par terra & Arte, s'entendent nets en Euros, frais de port exclus. Terra & Arte bénéficie de la franchise T.V.A. Afin de bénéficier du régime fiscal de micro entreprise Terra & Arte ne facture pas de T.V.A à ses clients.

Les prix ne sont valables qu'à la date d'envoi du bon de commande par l'acheteur. Terra & Arte se garde le droit de modifier les prix à tout moment, et s'engage à appliquer le tarif en vigueur à la date de la validation de la commande, sous réserve de la disponibilité des produits commandés à cette date.

Article 10 : Modalités de paiement

Pour régler sa commande, l'acheteur dispose de l'ensemble des modes de paiement visés au sein du bon de commande. L'acheteur garantit à Terra & Arte qu'il est en possession des autorisations éventuellement nécessaire pour utiliser le mode de paiement choisi, lors de la validation du bon de commande. Terra & Arte se garde le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison, en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire par des organismes officiellement accrédités, ou en cas de non paiement. Aussi, Terra & Arte peut refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande tant que le complet paiement du prix ne sera pas intervenu.

Un acompte de 10% est demandé à la commande, le paiement de la totalité de la commande sera versé à 30 jours à réception de la facture, soit par virement ou chèque bancaire.

Article 11 : Disponibilité des produits

Au plus tard, la commande sera effectuée dans un délai de dix (21) jours à compter du jour suivant celui où l'acheteur a passé commande. Si ce délai venait à ne pas être respecté, notamment en cas d'indisponibilité des produits, du fait de nos fournisseurs, Terra & Arte tiendra l'acheteur informé le plus tôt possible, et ce dernier pourra, s'il le souhaite, annuler sa commande du produit concerné ou sa commande totale. Il pourra donc demander le remboursement des sommes qu'il aura précédemment versées, dans les trente (30) jours au plus tard après leur versement, ou bien l'échange du produit.

Article 12 : Droits de douane

Toute commande passée chez Terra & Arte et livrée en dehors du territoire français métropolitain, pourra être soumise à des taxes éventuelles et à des droits de douane imposés lorsque le colis parvient à sa destination. Ces droits de douane et taxes éventuelles sont à la charge l'acheteur et relèvent de la responsabilité de l'acheteur. Terra & Arte n'est pas tenu d'informer le consommateur et de vérifier les droits de douanes et les taxes éventuelles.

Article 13 : Modalité de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée sur le bon de commande par l'acheteur, en France métropolitaine, comme à l'étranger. A la réception de la livraison, l'acheteur est tenu de vérifier l'état de l'emballage de la marchandise, et si le cas se présente de signaler par écrit sur le bon de livraison les dommages dus au transporteur, ainsi qu'à Terra & Arte, dans un délai de huit (8) jours. S'il le désire, l'acheteur peut demander l'envoi de la facture à l'adresse de facturation, et non de livraison, en le spécifiant lors de la validation de sa commande. Pour l'expédition des produits, terra & Arte travaille avec les sociétés suivantes : Colissimo, La Poste. Un e-mail sera envoyé à l'acheteur à l'adresse e-mail qu'il aura fourni, pour l'avertir de l'envoi de sa commande. Les produits parviendront à l'acheteur dans un délai de vingt (20) jours.

Article 14 : Problèmes de livraison à cause du transporteur

Toute anomalie constatée concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé ; produit cassé...) devra impérativement être portée par écrit sur le bon de livraison en « réserves », accompagné de la signature du client. Parallèlement, l'acheteur sera tenu de confirmer cette anomalie au transporteur dans les deux (2) jours ouvrables suivant la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception. Une copie de ce courrier devra être fournie à Terra & Arte par fax ou par simple courrier, à l'adresse suivante :

Terra & Arte
14, rue du vert coteau
57330 ENTRANGE

Article 15 : Erreurs de livraison

En cas d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande, L'acheteur devra en informer terra & Arte, le jour même de la livraison, sinon le premier jour ouvré suivant la livraison. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée. La réclamation peut se faire par téléphone au +33 (6) 80 42 23 32 du Lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 ou bien par e-mail à l'adresse Internet suivante : dominique.arces@terraearte.eu <http://www.terraearte.eu>

L'acheteur devra préciser la référence de sa commande afin que Terra & Arte traite la réclamation au mieux. Dès réception de celle ci, Terra & Arte communiquera par e-mail, fax, ou téléphone le numéro d'échange qu'elle aura attribué au produit.

Ainsi, Terra & Arte pourra procéder à l'échange du produit. N'importe quelle réclamation non effectuée dans les règles précisées ci-dessus ou dans les délais impartis ne pourra être traitée et dégagera Terra & Arte de toute responsabilité vis-à-vis de l'acheteur. En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout produit à échanger, ou à rembourser devra être retourné à Terra & Arte dans son ensemble, à l'adresse de Terra & Arte. Les frais d'envoi sont à la charge de Terra & Arte, à moins que le produit repris ne corresponde pas à la déclaration d'origine faite par le consommateur sur le bon de retour.

Article 16 : Clause de réserve de propriété

Les biens livrés demeureront la propriété de terra & Arte jusqu'au complet paiement du prix, le cas échéant augmenté des intérêts.

Article 17 : Garantie des produits

Conformément à l'Article 4 du Décret n°78-464 du 24 Mars 1978, les dispositions présentes ne peuvent priver l'acheteur de la garantie légale qui oblige tout vendeur professionnel à l'assurer contre toutes conséquences de vices cachés de la chose vendue. L'acheteur est donc expressément averti que Terra & Arte n'est producteur que d'une partie des produits présentés sur son site Internet de Commerce. De fait, pour tous dommages causés à une personne ou bien par un défaut du produit, seule la responsabilité du producteur de celui-ci pourra être mise en cause. Les conditions et la durée de garantie Producteur sont indiquées sur les fiches produits.

Article 18 : Droit de rétractation

L'acheteur dispose d'un délai de sept (7) jours ouvrables pour retourner, à ses frais, les produits ne lui convenant pas. Ce délai court à compter du jour de la livraison des produits commandés. Au cas où ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé au premier jour ouvrable suivant. Cependant, tout retour aura dû être signalé à Terra & Arte, en priorité par téléphone au numéro préalablement cité, ou par courriel. Seuls les produits renvoyés intacts et en parfait état de revente seront acceptés. Sinon il n'y aura ni

remboursement, ni échange. Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité, à l'exception de frais de retour. Si l'acheteur devait être amené à user de ce droit de rétractation, Terra & Arte fera tout son possible pour rembourser ce dernier dans un délai de quinze (15) jours. L'acheteur sera alors remboursé par chèque.

Article 19 : Force majeure

Aucune des deux parties n'aura failli à ses obligations contractuelles, dans la mesure où leur exécution sera retardée, entravée ou empêchée par un cas fortuit ou une force majeure. Seront alors considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, tous faits ou circonstances irrésistibles, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et extérieurs à celles-ci, ne pouvant être empêché par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnables possibles (guerre, incendie, émeute, grèves, accident, impossibilité d'être approvisionné, blocage des moyens de transport, tremblement de terre, tempête, inondation, foudre, arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes au client). Si le cas de force majeure avait une durée supérieure à trois (3) mois, les présentes conditions générales de vente pourraient être résiliées par la partie lésée.

Article 20 : Non validation partielle

En cas de non validation d'une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales de vente, ou si elles sont déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres clauses garderont toute leur force et leur portée.

Article 21 : Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Il en est ainsi tant pour les règles de fond que pour les règles de forme.

Article 22 : Juridiction compétente

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Thionville (Moselle).

Article 23 : Informatique et Libertés

Les informations demandées à l'acheteur sont nécessaires et indispensables au traitement de sa commande. L'acheteur peut écrire à Terra & Arte pour exercer ses droits d'accès, de rectification à l'égard des informations le concernant et figurant dans les fichiers de Terra & Arte dans les conditions prévues par la Loi du 6 Janvier 1978.

Article 24 : Raison sociale et adresse de l'acheteur

Article 25 : Signature de l'acheteur : Précédée de la mention

« Bon pour accord »